

Réunion du Conseil de quartier du Charmois

COMPTE-RENDU

JEUDI 1^{ER}
OCTOBRE 2015

20 H

ECOLE ELEMENTAIRE DU CHARMOIS

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p><u>Habitants</u> : 50 personnes <u>Partenaires</u> : M. Hervé FLORENTIN, Correspondant de presse de l'Est Républicain. Association : AVMS (Association Vandopérienne pour la Médiation Sociale). Commune : <u>Elus</u> : M. Stéphane HABLOT, Maire ; et par ordre alphabétique : M. Jean-Pierre BECKER, Adjoint délégué à la Culture et aux Jumelages, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative et au Développement durable, Mme Denise KANIA, Conseillère municipale déléguée aux Fêtes et à l'Animation, M^{me} Marie-Agnès ROUILLON, Adjointe déléguée à l'Enseignement et référent du Territoire Est <u>Personnel municipal</u> : Messieurs Philippe MANSUY et Bernard PONTON, Service Communication. Mlle Anne ARNOLD, Assistante administrative à la Démocratie participative.</p>

Ordre du jour :

- Sécurisation des voiries
- Panneaux d'information municipale
- Travaux Cœur de Ville
- Travaux du Pôle de l'eau
- Domaine du Charmois
- Questions diverses

Monsieur le Maire introduit la réunion en présentant les élus et agents présents. Il rappelle qu'un découpage des quartiers a été réalisé en mai 2014 pour une meilleure cohérence, un travail plus approfondi et surtout pour pouvoir traiter les problèmes au cœur du quartier.

1) Sécurisation des voiries

Trois secteurs sont concernés par des problèmes de circulation actuellement :

- Intersection des rues Persévérance/Sainte Barbe (visite sur place du 9 juillet 2015)

Suite à un accident entre un automobiliste et un enfant en vélo au stop de la rue Ste Barbe, une visite sur place a été organisée afin d'étudier les solutions techniques en vue d'améliorer la visibilité au stop. Il a été demandé à la Communauté Urbaine la suppression de deux places de stationnement situées en face dudit stop, et d'avancer celui-ci sur la rue de la Persévérance pour une meilleure visibilité. Par contre, les 2 places de stationnement supprimées provisoirement à proximité par le fait de travaux seront recréées.

- Rue Calmette (visites sur places des 5 février 2014, 30 juin 2014, 16 février 2015 et 3 avril 2015)

Le but était de trouver des solutions aux deux problèmes rencontrés par les riverains : la vitesse excessive des automobilistes rue du Docteur Calmette et le non-respect de la priorité à droite au croisement des rues Calmette et de Loevenbrück. Il a donc été décidé d'installer un stop à titre expérimental à l'intersection des rues du Docteur Calmette et de Loevenbrück mais en mettant cette fois-ci le stop dans la rue du Docteur Calmette. Un second stop a été également installé au carrefour des rues Calmette/Albert 1^{er} en remplacement de la priorité à droite.

Les habitants présents sont plutôt favorables à leurs conservations qui ont apaisé de manière significative la vitesse dans ces rues.

- Rue du Charmois (visite sur place du 18 mars 2015)

Cet Atelier avait pour but de rechercher des solutions pour améliorer les entrées et sorties du parking de la résidence Montet Octroi lors des heures d'entrée et de sortie des classes et voir comment améliorer le stationnement et le passage des camions (livraisons à la maison de retraite et ramassage des ordures ménagères). Il a été suggéré

de changer le sens de circulation dans cette rue, pour voir si cela est possible, les éboueurs viendront faire un essai cette semaine avec un des camions. De la peinture au sol (bande et interdiction de stationner) au droit de l'entrée de la co-propriété sera mise pour réguler le stationnement dans ce secteur. Enfin, il a été demandé à la maison de retraite du Charmois de revoir si possible leurs heures de livraison, pour qu'elles aient lieu en dehors des heures d'entrée et de sortie d'école, et d'opter pour des camions moins encombrants.

Un habitant suggère de faire également passer un camion de livraison pour qu'il puisse aussi essayer de circuler avec le nouveau sens de circulation.

- Avenue du Charmois

Des ralentisseurs ont été demandés en amont de la rue Calmette pour apaiser la circulation dans la portion de rue qui va vers Nancy (avenue du Général Leclerc).

2) Panneaux d'information municipale

Manu DONATI demande aux habitants s'ils estiment avoir assez de panneaux municipaux destinés aux informations relatives aux manifestations sur la ville. Un panneau d'information se trouve actuellement au parc du Charmois, à côté de la loge des gardiens.

Une personne pense qu'il sera préférable d'en ajouter un dans le futur éco quartier Biancamaria.

3) Travaux du Cœur de Ville

Jean-Paul CARPENA : *Nous en sommes aux travaux dans la rue de la Poste, les travaux d'aménagement définitif du parking devant les Nations vont commencer bientôt (amélioration du revêtement et plantations).*

A partir de novembre 2015 et jusqu'à mai 2016 : *Les travaux de la place du marché commenceront fin novembre, par conséquent, les marchands qui sont actuellement sur l'esplanade, seront transférés le long du centre commercial rue de Gembloux. La partie rue de Gembloux côté parc Pouille sera mise quant à elle en 2x1 voie (à double sens).*

De mai à novembre 2016 : *travaux du giratoire entre les rues Péri, Gembloux, Maline et Belgique. Les rues de Maline et de Belgique donneront directement sur le nouveau giratoire.*

Travaux rue de Gembloux, parking de la médiathèque et travaux d'aménagement de la place du Benelux (qui deviendra une traversée piétonne). Cette place ne sera utilisée que deux fois par an pour les fêtes foraines.

Les travaux de la rue de La Poste seront désormais terminés, le passage se fera par la contre-allée pour rejoindre le boulevard de l'Europe.

D'août 2016 à mars 2017 : *Travaux à l'arrière des Nations, et sur le parking de la médiathèque.*

La date butoir a été fixée au 7 juillet 2017 par l'ANRU. Les subventions correspondantes aux travaux non terminés à cette date ne seront pas perçues par la CUGN.

4) Travaux du Pôle de l'eau

Les bâtiments actuellement vides du pôle de l'eau vont être démolis, pour laisser place à un projet immobilier de la CUGN, composé d'immeubles, du collectif (limité à R+3), de l'intermédiaire (logements avec accès individuel) et huit maisons mitoyennes. Il est prévu un espace vert tampon entre les immeubles et les deux résidences St Charles, agrémenté d'une allée piétonne diagonale qui reliera l'allée Jean Legras à l'avenue du Charmois et au marché. Un parking sera créé en sous-sol pour les résidents. On veillera à conserver une centaine de places publiques en surface.

L'école de secteur sera l'école élémentaire du Charmois. Cela permettra la réouverture de certaines classes actuellement fermées.

Monsieur le Maire rappelle aux habitants qu'ils seront associés au projet.

5) Le Domaine du Charmois

Jean-Pierre BECKER : « *Le Domaine du Charmois englobe le château et la ferme du Charmois. Un comité de Pilotage a été mis en place pour sa gestion, il est composé d'élus, d'habitants, d'agents municipaux et de représentants associatifs. L'originalité de cet équipement est d'être un lieu d'accueil à la fois pour des associations et pour les habitants grâce aux événements qui s'y tiennent régulièrement. Des associations y résident d'ores et déjà : Bien Vieillir à Vandœuvre, AAAHV (Amis des Arts et de l'Histoire), le Club d'Echecs, Le club des anciens, l'association du Domaine du Charmois, et le club de Pétanque. Toutes les associations et les habitants peuvent faire une demande de location (gratuité une fois par an pour les assemblées générales). Cela fait déjà un an que la ferme est ouverte au public, dorénavant tous les ans, nous fêterons l'anniversaire de son ouverture car cela rassemble beaucoup de monde et permet de passer un moment très convivial.* »

6) Questions diverses

- Circulation / Voirie

Depuis que les travaux de la rue Gabriel Péri ont commencé, la rue de la Persévérance est devenue un itinéraire de délestage. Les automobilistes prennent cette rue pour éviter de passer dans la rue Désirée Masson ! Et en plus, ils roulent très vite ! De plus, des véhicules se garent dans leurs entrées de garage en dépassant sur le trottoir, ce qui oblige les piétons à emprunter la chaussée.

Manu DONATI : « *Nous mettons des ralentisseurs lorsqu'il y a des problèmes de vitesse dans une rue, mais le problème reste l'endroit où le faire poser, car les ralentisseurs sont également sources de nuisances sonores.* »
La personne répond que le ralentisseur peut être posé devant chez lui.

Qu'en est-il des futures pistes cyclables au Cœur de Ville ?

Jean-Paul CARPENA : *Un nouveau itinéraire cyclable passera le long de la rue de Gembloux, elle se raccordera à la piste actuelle et contournera le parc. Une continuité se fera devant les Nations à partir de la piste actuelle le long du boulevard de l'Europe.*

Le rond-point Charles de Gaulle est vraiment dangereux, j'ai failli me faire renverser !

Jean-Paul CARPENA : *Il n'y aura plus de passages piétons sur ce carrefour et les traversées piétonnes seront renforcées en amont et en aval.*

Depuis le début des travaux rue Gabriel Péri, le sens d'entrée et de sortie dans le parking de la résidence Cassiopée a été changé. Lorsque nous sortons, un arbuste gêne la visibilité. Nous ne pouvons pas voir ce qui arrive.

Monsieur le Maire demande à ce que cet arbuste soit coupé immédiatement. Cela a été fait le 2 octobre.

- Stationnement

Rue Calmette, une habitante avait demandé s'il était possible de transformer la place de parking située à côté de son entrée de garage en place pour personnes handicapées ou réduire l'emprise de la place actuelle. En effet, un problème de visibilité l'empêche de sortir de son garage en toute sécurité.

Jean-Paul CARPENA : « *Nous ne pouvons pas faire une place de stationnement plus petite, il y a une règlement et nous devons respecter le gabarit. Nous avons envisagé de mettre un zébra et de potelets pour empêcher le stationnement et donc la suppression d'une place de stationnement. Nous allons regarder à nouveau.* »

Des personnes garent leurs camping-cars rue Loevenbruck, empêchant d'autres véhicules de se stationner.

Manu DONATI répond que les camping-cars peuvent être garés au parc des expositions pour gagner de la place dans la rue, mais cela est coûteux. Si la réglementation est respectée (obligation de bouger son véhicule au bout de 7 jours), la mairie ne peut pas intervenir.

Lorsque les véhicules sortent du parking de la médiathèque pour rejoindre la rue de Maline, ils sont gênés par le panneau d'information DECAUX situé juste sur la droite.

Les habitants proposent de le déplacer directement sur le parking.

Rue Pierre et Marie Curie : *La piste cyclable se trouve juste derrière le parking en épis. Cela pose des problèmes de sécurité lorsque nous reculons pour sortir d'une place de stationnement ! Surtout pour les camionnettes qui n'ont pas de vitre à l'arrière. De plus, cette piste cyclable est prise à double sens par les vélos.*

Pourquoi ne pas la déplacer ?

Manu DONATI : La piste cyclable vient de Nancy, si on la déplace, elle devra croiser la route, ce qui crée un autre risque. Nous n'avons toujours pas trouvé de solution.

Que deviendra l'ancienne entrée de la résidence Cassiopée une fois les travaux de la rue Péri terminés ?

Jean-Paul CARPENA : Elle disparaît.

- Immeuble des Nations

L'immeuble des Nations va-t-il être refait ?

Monsieur le Maire : *Il doit être refait, c'est une obligation, du fait de la présence d'amiante. Il s'agit d'une copropriété privée qui est en difficulté du fait du grand nombre de locaux inoccupés. Une étude est en cours pour connaître son devenir économique qui est fragile. De gros efforts ont été faits notamment sur les ascenseurs et les escalators. J'ai demandé au ministre de la ville, et à Mme Debort de venir constater avec moi. J'ai rencontré le Préfet qui viendra également sur place.*

Le centre commercial doit offrir aux gens des services de proximité, on ne peut pas abandonner les commerçants car tout le centre ville se résume au centre commercial. L'idéal serait d'avoir une rue commerçante comme dans toute grande ville, nous sommes quand même la deuxième ville du département et la 240^{ème} ville de France.

- Nuisances sonores

Les livraisons du supermarché Match se font toujours à 5h du matin, nous entendons les bruits du camion frigo car il n'est pas coupé.

Manu DONATI : *C'est un des problèmes les plus récurrents sur la ville, pourtant il est possible que les camions coupent le moteur pendant la livraison (comme fait au magasin Saveurs d'Orient).*

Comment est géré le gymnase du Charmois ? Beaucoup de nuisances sonores, même tard le soir !

Monsieur le Maire : *Nous allons nous renseigner auprès du service des Sports.*

Un médiateur complète en disant que ce sont principalement les associations qui réservent le gymnase le soir.

- Caserne FARON

Un habitant fait remarquer que le fait d'avoir des demandeurs d'asiles à proximité du futur éco quartier, freine les futurs acquéreurs. Les délais annoncés initialement n'ont pas été respectés. De plus, beaucoup de rats ont été vus dans ce secteur.

Monsieur le Maire : *La caserne appartient à l'armée, et donc à l'Etat. J'ai fait comprendre au Préfet mon souhait de ne plus accueillir de demandeurs d'asiles sur la ville. Actuellement, il n'y a plus que 50 familles sur FARON (à leur arrivée, il y en avait 300).*

Notre projet de rachat pour reconstruire est largement en dessous de la densité moyenne. Nous savons que les délais n'ont pas été respectés mais notre décision quant à ce projet est prise. Je rappelle que le prix de vente sera défini par l'Etat en fonction du projet annoncé.

- Médiateurs de nuit

Monsieur Pol-Albert BUGNOT, Président de l'AVMS (Association Vandopérienne pour la Médiation Sociale) annonce que dans le cadre de l'amélioration du service, un nouveau numéro de téléphone est disponible (et uniquement pour ce quartier) : **06-46-78-74-44**

Il rappelle également que les correspondants de nuit sont là uniquement pour faire de la médiation et de la conciliation, et en aucun cas doivent faire le rôle de la Police.

Les habitants prennent note du nouveau numéro de téléphone. Certains d'entre eux font remarquer que lorsqu'ils appellent le 17 pour signaler un problème qui ne relève pas des médiateurs, ils ne se déplacent jamais.

Monsieur le Maire remercie les habitants pour leurs remarques, et ajoute qu'il n'hésitera pas à organiser des réunions spécifiques avec la Police Nationale si le problème est récurrent.

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
<ul style="list-style-type: none"> • Trouver une solution devant le n°67 de la rue Calmette afin que la sortie de garage puisse se faire en toute sécurité. 	Services techniques	Le plus tôt possible
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les véhicules stationnés qui empiètent sur le trottoir, rue de la Perseverance 	Police municipale	Le plus tôt possible
<ul style="list-style-type: none"> • Voir pour déplacer le panneau Decaux situé à côté de la médiathèque 	Demo Part	Le plus tôt possible
<ul style="list-style-type: none"> • Etude de l'apaisement de la circulation rue de la Perseverance 	Demo part / Services techniques	Le plus tôt possible
<ul style="list-style-type: none"> • Voir pour déplacer le panneau DECAUX situé à côté de la Médiathèque 	Démon part	Le plus tôt possible
<ul style="list-style-type: none"> • Trouver des solutions pour sécuriser la piste cyclable rue Pierre et Marie Curie 	Démon part	Le plus tôt possible
<ul style="list-style-type: none"> • Remettre les deux places de stationnement provisoirement supprimées pendant les travaux rue Ste Barbe 	Services Techniques	Le plus tôt possible